



## Création d'emplois décents, insertion des jeunes, femmes et hommes, et formalisation des entreprises au Sénégal : l'Italie et l'OIT lancent le programme « ADIJEFE »

**Dakar, le 20 octobre 2023** - L'Ambassadeur d'Italie, Giovanni Umberto De Vito, et le Directeur de l'OIT, M. Dramane Haidara, ont signé aujourd'hui un nouveau programme multi-bilatéral, financé par le Gouvernement italien et visant à contribuer à la création d'emplois décents par une insertion plus efficace des jeunes dans le marché du travail, ainsi que par la formalisation des entreprises au Sénégal. La cérémonie de signature officielle s'est déroulée au siège à Dakar de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement AICS, à la présence du Directeur du bureau, M. Marco Falcone, et de S. E. Monsieur Samba Sy, Ministre du Travail, du Dialogue social et des Relations avec les institutions, et de M. Mamadou Camara Fall, Secrétaire général du Ministère de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion, représentants du Gouvernement du Sénégal.

Concernant le contexte économique, le Sénégal a affiché une croissance du PIB réel de 1,5% en 2020 et du 5% en 2021, mais la situation de sa jeunesse sur le marché du travail reste préoccupante. Le chômage reste élevé, notamment dans les zones rurales, pour les femmes et pour les jeunes, dont plus de 100.000 entrent chaque année dans le marché du travail sénégalais, pour la plupart dans le secteur informel. Dans ce cadre, il faut noter que seulement 12,7 % des entreprises sont immatriculées au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) et 8,9 % ont un NINEA. Entre autres, seulement 2,6 % des entreprises sont inscrites à l'IPRES et 2,4 pour cent à la CSS (OIT, 2020).

Dans ce contexte l'Italie et l'OIT ont choisi de soutenir l'Etat du Sénégal, les employeurs et les travailleurs dans la promotion de l'auto-emploi par l'entrepreneuriat, vers la formalisation de l'économie ainsi que pour la création d'emplois décents. « L'Italie consolide son engagement aux côtés du Sénégal en matière d'insertion professionnelle et d'appui au secteur privé, composantes fondamentales d'un développement inclusif et alternatif à la migration irrégulière. Le portefeuille de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) au Sénégal s'élève à environ 13 milliards FCFA pour un meilleur accès des jeunes à l'emploi, considéré à juste titre parmi les priorités pour les années à venir », a déclaré l'Ambassadeur De Vito.

« Le projet incarne les principes fondamentaux de l'Agenda du Travail Décent, qui sont au cœur de l'OIT ainsi que notre vision partagée d'un avenir où chaque jeune sénégalais a la possibilité de réaliser son potentiel et de contribuer de manière significative au développement de son pays », a ajouté le Directeur de l'OIT.

L'objectif de ce projet est d'accompagner la réforme de la Convention Nationale Etat-Employeurs (CNEE), piloté par le Ministère en charge de l'Emploi, comme instrument de promotion de l'emploi. Deuxièmement, le projet entend promouvoir la modélisation du Dispositif Territorial de Premier Emploi (DTPE) des Agences Régionales de Développement (ARD) comme outil d'insertion professionnelle des jeunes formés. Enfin, cette initiative vise à contribuer à l'opérationnalisation du Statut de l'Entrepreneur pour encourager la formalisation de l'économie sénégalaise, notamment le secteur artisanal.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

**Francesco MELE**, Coordinateur secteur Emploi, [francesco.mele@aics.gov.it](mailto:francesco.mele@aics.gov.it), **AICS**

**Aziz DIENG**, Coordinateur national de projet, [diengab@ilo.org](mailto:diengab@ilo.org), **OIT**